



Assemblée générale de la fédération

Patrimoine des Pierres dorées – 16 octobre 2023 à Marcy-

Salle d'animation (au pied de la tour du télégraphe) 265 route de Montézain 69480 Marcy

A partir de 16h, l'association Côté tour a invité à la visite de la tour Chappe



Photo Gilbert Blanchon

Manquent sur la photo Gisèle Allouche et Nelly Stanko parties plus tôt

Ordre du jour : 17h accueil

Rappel : seules les associations à jour de leur cotisation 2023 ont le droit de vote

Présents : 13 associations représentées (4 excusées) : Louis Laus, Christiane Lièvre, Marie-France Dupoizat, Danielle Bécourt, Sylvie Damotte, Francis Hérault, Lucas Vautrin, Pierre Baton, Nelly Stanko, Marie-France Rochard, Serge Ihl, Maurice Gelay, Robert Arnaud-Coffin, Agnès Ronzon, Gisèle Allouche,

Excusés : Alain Fabisch, Robert Braymand, Bernard Chavagnon, Olivier Tillet, Gilles Demaison, Pierre Forissier.

Invités qui sont intervenus : Philippe Soler (*maire de Marcy*), Martine Publié (*vice-présidente du Conseil départemental*), Gérard Chardon (*maire de Saint-Vérand, vice-président de la CCBPD, représentant le président de la CCBPD*). Invitée excusée : Chrystèle Orcel

La réunion se tenait dans la salle d'animation de Marcy entièrement reconstruite et rénovée. Une belle architecture avec une vue panoramique et des facilités de sonorisation et de projection.

Philippe Soler a présenté sa commune de près de 800 habitants, bien connue pour sa tour du télégraphe Chappe, remise en service. Il est aussi intervenu sur les questions concernant l'urbanisme avec la préoccupation des évolutions actuelles et les solutions à trouver.

Pierre Baton a présenté l'association Côté Tour, ses 75 adhérents et ses multiples activités, qui dépassent largement le patrimoine.

Martine Publié, conseillère départementale et vice-présidente, a résumé la politique du Département dans les domaines de la culture et du tourisme, en particulier le soutien à un Centre d'interprétation du Patrimoine du PAH au Château de Rochebonne à Theizé. Un centre vivant avec des activités culturelles complémentaires aux festivals déjà existants. Pourquoi ne pas renforcer les aspects culturels de ce lieu avec un centre autour de la voix (dont opéra) ? Ces bâtiments qui ont besoin d'importants travaux de restauration viennent d'être sélectionnés pour le loto du Patrimoine.

Gérard Chardon, représentait le président de la CCBPD. Il est responsable du pôle Environnement et habitat. Nous avons pu lui poser des questions sur la mise en œuvre et le devenir de la Charte.

Nous avons transmis pour relecture au CAUE et à la CCBPD, notre texte résumé des consignes de **la Charte « Bien construire dans les Pierres dorées », Charte de qualité du cadre de vie** de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées. Cette version résumée permettrait de communiquer plus largement et de faire mieux connaître et utiliser les règles préconisées.

La commission qui suit ces questions à la CCBPD n'a pas jugé nécessaire pour l'instant de reprendre ce travail, ayant de nombreuses autres priorités. Gérard Chardon a donné quelques exemples des questions qui se posent. Le service qui étudie les dossiers transmis par les communes peut répondre aux demandes. *Mais toutes les communes ne transmettent pas leurs dossiers.*

Une mise à jour de la version en ligne permettrait aussi de suivre l'évolution des réglementations et des techniques, et de répondre à de nouvelles questions (vérifier en particulier les textes concernant les façades, les toitures, les clôtures avec les modifications nécessaires pour l'isolation des bâtiments).

La version imprimée existe et elle peut être utilisée. C'est déjà une référence. Si elle était résumée, elle pourrait être diffusée gratuitement aux artisans et servir aussi pour les conseillers municipaux et les écoles. A voir pour la suite.

Des questions plus générales liées à l'urbanisme sont débattues par les participants : limiter l'implantation au sol, enterrer les parkings, monter en hauteur ? Les toits des zones d'activité en panneaux photovoltaïques ? Un grand toit entier en panneaux produit plus et il est moins visible dans le paysage. Éviter le blanc et les couleurs trop claires pour les façades et les menuiseries.

Rapport financier

Gisèle Allouche, trésorière, présente les rapports 2022 et 2023 jusqu'au 30 septembre 2023.

En 2022, les dépenses se sont montées à 4 238,77 euros et les recettes à 5 285 euros. L'essentiel des transactions concernaient l'édition et la vente du volume « Au Pays des Pierres dorées, le petit patrimoine de l'eau domestiquée », éditions du Poutan.

De janvier à septembre 2023 les dépenses se sont montées à 629,08 euros et les recettes à 540 euros ; mais quelques associations viennent de régler leur cotisation 2023 qui vont s'ajouter. Chaque année nous avons des dépenses d'assurance, de secrétariat. En 2023 nous avons adhéré à l'Union des Sociétés historiques du Rhône (devenue Rhône-Histoire)

pour une cotisation de 25 € et dépensé 35 € lors du décès de Pierre Guerrier, l'un de nos membres fondateurs. Un budget en équilibre.

Rapport d'activité (*extraits*)

Marie-France Rochard, présidente, a préparé un diaporama sur les différentes activités, démarches, visites, expositions présentées entre juillet 2022 et octobre 2023. *Il sera mis en ligne sur le site de la fédération.* La réunion générale organisée le 22 avril 2023 au Bois-d'Oingt a permis d'inviter le représentant de **la fondation du Patrimoine**, Bruno Faucon. Il a présenté le rôle que pouvait jouer la Fondation du Patrimoine pour aider à la restauration de bâtiments ou de patrimoines publics et privés.

Nous avons rappelé la **démarche du Pré-inventaire** qui pendant trente ans a réuni dans chaque commune participante et avec l'aide de nombreux bénévoles, des documents sur le patrimoine local. Certains dossiers ont été publiés par le département et sont conservés aux Archives départementales à Lyon. D'autres sont restés incomplets, mais les archives demeurent accessibles, dans des dossiers aux Archives départementales. Maryannick Lavigne-Louis responsable du service du Pré-inventaire est venue présenter une conférence au Bois-d'Oingt, le 13 mai 2023 sur l'histoire de cette démarche et les résultats obtenus.

De janvier à septembre 2023 s'est préparée et organisée la Journée du 7 octobre 2023 sur le Patrimoine de Theizé. Organisatrice : l'USHRML (Rhône-histoire), en collaboration avec la fédération Patrimoine des Pierres dorées.

En juin, rencontre avec Chrystèle Orcel au nom de la fédération et visite sous sa conduite, des installations de la Maison des Mémoires. Nous avons évoqués des projets axés sur une collaboration entre le PAH et la fédération et la mise en place d'un conseil Scientifique.

Pour les Journées du Patrimoine de pays et des moulins, les 23 et 24 juin 2023, anniversaire des 25 ans de cette manifestation, Gisèle Allouche a préparé une plaquette illustrée sur les activités préparées par les associations. L'exposition « **Maisons rurales des pierres dorées** » a été présentée à Pommiers.

Le 16 septembre, le PAH avec Ecobeaupal, a inauguré à la Maison des Mémoires, l'exposition « Frères d'armes- expériences combattantes de poilus du Beaujolais ». Lucas Vautrin a apporté à l'AG plusieurs exemplaires du dossier thématique très intéressant, publié à cette occasion. Il est diffusé gratuitement à l'exposition.

Le colloque de Villefranche « Vous avez dit Beaujolais » a présenté divers aspects de l'économie et des richesses du Beaujolais et une belle exposition d'artistes les 29 et 30 septembre, jusqu'au 3 octobre.

Le 7 octobre la journée d'études 2023 de Rhône-Histoire a connu un bon succès avec 70 inscrits, la visite de Theizé, du château de Rochebonne et le repas au château.

Le volume des actes de cette journée est disponible à la vente. Vous y trouverez en particulier, pour la fédération trois interventions : Alain Fabisch a parlé de l'histoire de Theizé et présenté une communication sur « Joseph Fabisch-1812-1886 », sculpteur de nombreuses œuvres religieuses, dont la vierge de Fourvière. Marie-France Rochard a mis en perspective le mouvement des politiques et des idées à la fin du XIXe siècle, avec la création des bibliothèques populaires et le développement de l'instruction. La bibliothèque populaire du Bois-d'Oingt, fondée en 1867, desservait Theizé et les villages autour.

Le Rapport financier et le rapport d'activité 2022-2023 ont été approuvés à l'unanimité.

Quels projets pour 2024 ?

Les associations devront renouveler leur adhésion à la fédération et désigner un représentant pour le conseil d'administration, ainsi qu'un suppléant pour celles qui le souhaitent. Le bureau sera élu à la suite. Il serait bien qu'il comprenne au moins 8 membres actifs et tienne des réunions tous les deux mois.

Les associations font des propositions sur les activités à développer : organiser un voyage culturel comme en 2021 à Issoire ; proposer des thèmes à réaliser en commun ; mettre en place un outil de communication ; Danielle Bécourt rappelle la question du devenir des bâtiments de l'hôpital d'Alix et souhaiterait pouvoir utiliser certains d'entre eux autour de l'église. Lucas Vautrin évoque les nombreux projets avec Ecobeauval.

Avec le Pays d'Art et d'histoire, visiter l'ancien hôpital de Villefranche, présenter une série de conférences dans des salles adaptées du secteur des Pierres dorées (ex : salle de Marcy), avec des intervenants qualifiés.

Martine Publié propose l'idée d'organiser un concours de belles réussites de rénovation du patrimoine afin de montrer des points positifs.

Des idées à mettre en œuvre avec la participation active de ceux qui s'y intéressent.

La réunion se termine par un pot de l'amitié offert par l'association « Côté Tour » avec nos remerciements pour tous les organisateurs et participants.

Marie-France Rochard

23 octobre 2023